



**RETURN OFFERS TO:
RETOURNER LES OFFRES À :**

Par la poste :
Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés
A/S Laura Lawson 5P047-19-0005/A
111, rue Water Est
Cornwall, ON K6H 6S2

**REQUEST FOR STANDING
OFFERS**

**DEMANDE D'OFFRES À
COMMANDES**

Canada, as represented by the Minister of the Environment and Climate Change for the purposes of the Parks Canada Agency, hereby requests a Standing Offer on behalf on the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre l'Environnement et du Changement climatique aux fins de l'Agence Parcs Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.
biens, services et travaux de construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires :

Issuing Office - Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
111, rue Water Est
Cornwall, ON K6H 6S2

Title - Sujet : Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P047-19-0005/A	Date : 12 decembre 2019
Client Reference No. - N° de référence du client : S/O	
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-19-00899263	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h On - le : 23 janvier 2020	Time Zone - Fuseau horaire Heure normal de l'Est HNE
--	---

F.O.B. - F.A.B. : Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to - Adresser toute demande de renseignements à : Laura Lawson		
Telephone No. - N° de téléphone : 613-938-5791	Fax No. -N° de télécopieur :	Email Address – Courriel : laura.lowson@canada.ca
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services et travaux de construction : Voir dans la présente		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur / de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de téléphone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/ Firm (type or print) - Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

Dépôt direct

Le gouvernement du Canada est passé du paiement par chèque au dépôt direct, un virement de fonds électronique dans votre compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs à qui on attribue un contrat seront tenus de remplir un formulaire de dépôt direct pour s'inscrire auprès de l'Agence Parcs Canada pour recevoir un paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à :

<http://www.depotdirect.gc.ca>

Entente sur les revendications territoriales globales

Le présent marché est assujéti à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, à l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in, à l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu, à l'Entente sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale des Tlicho, à la Convention définitive des Inuvialuit, à la Première nation Vuntut Gwich'in, aux Premières nations Nacho Nyak Dun et Teslin Tlingit Council, à Champagne et Aishihik, à Little Salmon et Carmacks First Nation et à Selkirk, Première nation Tr'ondëk Hwëch'in, Conseil des Ta'an Kwach'an, Première nation de Kluane, Première nation de Kwanlin Dun, Première nation de Carcross/Tagish, Accord définitif Maa-nulth, Accord définitif Nisga'a, Accord définitif Tsawwassen, Convention de la Baie James et du Nord québécois, Accord du Nord-Est québécois, Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik, Entente sur la région marine Eeyou, Entente sur les revendications territoriales des Inuit du Labrador.

TABLE DES MATIÈRES

1.1	INTRODUCTION	5
1.2	SOMMAIRE	5
1.3	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	6
1.4	COMPTE RENDU	6
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....		7
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	7
2.2	PRÉSENTATION DES OFFRES.....	7
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	7
2.4	LOIS APPLICABLES	7
2.5	FONDEMENT DU TITRE DU CANADA SUR LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.....	8
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES		9
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	9
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION		16
4.1	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	16
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION - NOTE COMBINÉE LA PLUS HAUTE SUR LE PLAN MÉRITE TECHNIQUE ET DU PRIX	16
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES		21
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	21
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	21
PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES.....		25
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	25
A. OFFRE À COMMANDES.....		26
7.1	OFFRE	26
7.2	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	26
7.3	ZONES DE RÈGLEMENT DES REVENDICATIONS TERRITORIALES GLOBALES	26
7.4	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	26
7.5	DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	27
7.6	RESPONSABLES.....	27
7.7	UTILISATEURS DÉSIGNÉS	28
7.8	INSTRUMENT DE COMMANDE.....	28
7.9	LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	28
7.10	LIMITATION FINANCIÈRE	28
7.11	ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	29
7.12	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	29
7.13	LOIS APPLICABLES	29
B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT		30
7.1	ÉNONCÉ DES TRAVAUX	30
7.2	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	30
7.3	DURÉE DU CONTRAT	30
7.4	PAIEMENT	30
7.5	INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION	31
7.6	ASSURANCES – AUCUNE EXIGENCE PARTICULIÈRE	31
7.7	MARCHANDISE EXCÉDENTAIRES	31

N° de l'invitation - Sollicitation No. : 5P047-19-0005/A N° de la modif. - Amd. No. : 00 Responsable de l'offre à commandes - Standing Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. : N/A Titre – Title : Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

7.8	INSPECTION ET ACCEPTATION	31
ANNEXE « A »	32
ÉNONCÉ DES TRAVAUX		32
ANNEXE « B »	47
BASE DE PAIEMENT		47

Liste des pièces jointes à la partie 3 (Instructions pour la préparation des offres) :

Pièce jointe 1 – Partie 3 - Proposition Financière

Liste des pièces jointes à la partie 4 (Procédures d'évaluation et méthode de sélection) :

Pièce jointe 1 – Partie 4 - Critères Techniques

Liste des pièces jointes à la partie 5 (Attestations et renseignements supplémentaires) :

Pièce jointe 1 – Partie 5 – Formulaire – Liste de Noms pour la Vérification de l'intégrité

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir; |
| Partie 6 | Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances : comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et |
| Partie 7 | 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent : |
| | 7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables; |
| | 7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent l'Énoncé des travaux, les instruments de paiement électronique, et toute autre annexe.

1.2 Sommaire

- 1.2.1** Parcs Canada a un besoin pour la provision des costumes de parka à diverses unités de gestion situées partout au Canada, au fur et à mesure de leurs besoins. Parka, en tant qu'ambassadrice de la marque Parcs Canada, est présente sur de multiples plateformes et est représentée de différentes façons.

La présente offre à commandes a pour objectif de créer et de fournir un prototype de costume de Parka à l'équipe de la marque Parcs Canada, puis de produire un costume de Parka quatre saisons.

Cette offre à commandes sera pour une période de trois ans avec la possibilité de la prolonger pour deux périodes supplémentaires d'une année.

- 1.2.2** Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

1.2.3 La présente demande d'offres à commandes (DOC) vise à établir une offres à commande principales et nationales (OCPN) pour la livraison du besoin décrit dans les présentes aux utilisateurs désignés, et ce, partout au Canada, y compris dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales.

1.3 Exigences relatives à la sécurité

La demande de soumission ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.4 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2019-03-04) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2006](#), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer :90 jours

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada (APC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la DOC.

En raison de la nature de la DOC, les offres transmises par télécopieur ou par courriel ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins 10 jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Fondement du titre du Canada sur les droits de propriété intellectuelle

Le Agence parcs Canada a déterminé que tout droit de propriété intellectuelle découlant de l'exécution des travaux prévus par le contrat subséquent appartiendra au Canada, pour les motifs suivants, tel que défini dans la [Politique sur les droits de propriété intellectuelle issus de marchés conclus avec l'État](#) : les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux s'appliquent à du matériel protégé par droit d'auteur, sauf dans le cas des logiciels informatiques et de la documentation connexe.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : Offre technique 1 exemplaire papier et 1 copie électronique sur clé USB.

Section II : Offre financière 1 exemplaire papier et 1 copie électronique sur clé USB.

Section III : Attestations 1 exemplaire papier et 1 copie électronique sur clé USB.

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur offre en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la DOC.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573) (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants doivent :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec la pièce jointe 1 de la partie 3 – Proposition financière.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PIÈCE JOINTE 1 - PARTIE 3 – PROPOSITION FINANCIÈRE

Les soumissionnaires doivent fournir des prix dans le format précisé pour chaque composante identifiés dans la présente pièce jointe 1 de la partie 3 – Proposition financière. À défaut de fournir des prix dans le format précisé, la proposition sera jugée sera déclarée non recevable.

Si les prix ne sont pas fournis pour un élément, un prix de zéro sera attribuée pour la composante et le soumissionnaire aura la possibilité d'accord avec le montant zéro. Si le soumissionnaire accepte, puis la base de paiement sera considérée comme étant conforme. Toutefois, si le soumissionnaire n'est pas d'accord, puis la soumission sera jugé non conforme et aucune autre évaluation ne sera effectuée.

Le soumissionnaire doit soumettre des prix unitaires fermes tout compris en dollars canadiens, les droits de douane et les taxes d'accise compris (s'il y a lieu), ainsi que les taxes applicables en sus. La quantité inclus dans l'évaluation des quantités ci-dessous est fournie aux fins d'évaluation seulement. Ces quantités ne sont pas indicatives ou de représentation ou garantie de quantités réelles qui peuvent être nécessaires à l'avenir.

Période d'offre à commandes année 1: attribution jusqu'au 31 mars 2021					
Article A	Description B	Unité de mesure C	Quantité estimée D	Prix Unitaire E	Prix Calculé F (DXE)
1	Développement du prototype du costume de Parka, incluant jusqu'à trois (3) révisions	Chaque	1	\$	\$
2	Révisions supplémentaires du prototype (après les trois premières révisions incluses avec le prototype)	Taux horaire	10	\$	\$
3	Commande unique du costume Parka (tête, éléments internes, combinaison et pieds) avec veste, chapeau, foulard et sac de transport	Chaque	1	\$	\$
4	Commande unique du costume Parka (tête, éléments internes, combinaison et pieds) avec le sac de transport mais sans la veste, le chapeau et le foulard	Chaque	1	\$	\$
5	Prix de gros sur plusieurs commandes du costume de Parka avec le sac de transport (les sites attendent d'avoir une commande de quatre (4) costumes ou plus avant de passer la commande pour recevoir un prix de gros)	Chaque	4	\$	\$
6	Accessoires du costume				
6 a	Veste refroidissante	Chaque	1	\$	\$
6 b	Blocs réfrigérants	Chaque	1	\$	\$
6 c	Bande refroidissante pour le cou	Chaque	1	\$	\$
6 d	Ventilateur aspirant pour la tête	Chaque	1	\$	\$
6 e	Sac de transport pour le costume	Chaque	1	\$	\$
7	Éléments de remplacement du costume				
7 a	Pieds 3-saisons	Chaque	1	\$	\$
7 b	Pieds pour l'hiver	Chaque	1	\$	\$
7 c	Tête	Chaque	1	\$	\$
7 d	Mains	Chaque	1	\$	\$
7 e	Combinaison	Chaque	1	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

7 f	Éléments internes	Chaque	1	\$	\$
7 g	Foulard	Chaque	1	\$	\$
7 h	Veste	Chaque		\$	\$
7 i	Chapeau	Chaque	1	\$	\$
8	Services de recyclage environnementalement responsables	Chaque	4	\$	\$
9	Rabais pour le retour de l'ancien costume (recyclé/réutilisé par l'entrepreneur) lors de la prestation d'une commande pour un nouveau costume	Chaque	4	\$	\$
10	Garantie prolongée Une (1) année supplémentaire	Chaque	N/A	\$	\$
Période d'offre à commandes année 1 (sans les taxes applicables)					\$

Période d'offre à commandes année 2: 1 avril 2021 jusqu'au 31 mars 2022

Article A	Description B	Unité de mesure C	Quantité estimée D	Prix Unitaire E	Prix Calculé F (DXE)
1	Révisions supplémentaires du prototype	Taux horaire	5	\$	\$
2	Commande unique du costume Parka (tête, éléments internes, combinaison et pieds) avec veste, chapeau, foulard et sac de transport	Chaque	1	\$	\$
3	Commande unique du costume Parka (tête, éléments internes, combinaison et pieds) avec le sac de transport mais sans la veste, le chapeau et le foulard	Chaque	1	\$	\$
4	Prix de gros sur plusieurs commandes du costume de Parka avec le sac de transport (les sites attendent d'avoir une commande de quatre (4) costumes ou plus avant de passer la commande pour recevoir un prix de gros)	Chaque	4	\$	\$
5	Accessoires du costume				
5 a	Veste refroidissante	Chaque	1	\$	\$
5 b	Blocs réfrigérants	Chaque	1	\$	\$
5 c	Bande refroidissante pour le cou	Chaque	1	\$	\$
5 d	Ventilateur aspirant pour la tête	Chaque	1	\$	\$
5 e	Sac de transport pour le costume	Chaque	1	\$	\$
6	Éléments de remplacement du costume				
6 a	Pieds 3-saisons	Chaque	1	\$	\$
6 b	Pieds pour l'hiver	Chaque	1	\$	\$
6 c	Tête	Chaque	1	\$	\$
6 d	Mains	Chaque	1	\$	\$
6 e	Combinaison	Chaque	1	\$	\$
6 f	Éléments internes	Chaque	1	\$	\$
6 g	Foulard	Chaque	1	\$	\$
6 h	Veste	Chaque	1	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre - Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

6 i	Chapeau	Chaque	1	\$	\$
7	Services de recyclage environnementalement responsables	Chaque	4	\$	\$
8	Rabais pour le retour de l'ancien costume (recyclé/réutilisé par l'entrepreneur) lors de la prestation d'une commande pour un nouveau costume	Chaque	4	\$	\$
9	Garantie prolongée Une (1) année supplémentaire	Chaque	N/A	\$	\$
Période d'offre à commandes année 2 (sans les taxes applicables)					\$

Période d'offre à commandes année 3: 1 avril 2022 jusqu'au 31 mars 2023

Article A	Description B	Unité de mesure C	Quantité estimée D	Prix Unitaire E	Prix Calculé F (DXE)
1	Révisions supplémentaires du prototype	Taux horaire	5	\$	\$
2	Commande unique du costume Parka (tête, éléments internes, combinaison et pieds) avec veste, chapeau, foulard et sac de transport	Chaque	1	\$	\$
3	Commande unique du costume Parka (tête, éléments internes, combinaison et pieds) avec le sac de transport mais sans la veste, le chapeau et le foulard	Chaque	1	\$	\$
4	Prix de gros sur plusieurs commandes du costume de Parka avec le sac de transport (les sites attendent d'avoir une commande de quatre (4) costumes ou plus avant de passer la commande pour recevoir un prix de gros)	Chaque	4	\$	\$
5	Accessoires du costume				
5 a	Veste refroidissante	Chaque	1	\$	\$
5 b	Blocs réfrigérants	Chaque	1	\$	\$
5 c	Bande refroidissante pour le cou	Chaque	1	\$	\$
5 d	Ventilateur aspirant pour la tête	Chaque	1	\$	\$
5 e	Sac de transport pour le costume	Chaque	1	\$	\$
6	Éléments de remplacement du costume				
6 a	Pieds 3-saisons	Chaque	1	\$	\$
6 b	Pieds pour l'hiver	Chaque	1	\$	\$
6 c	Tête	Chaque	1	\$	\$
6 d	Mains	Chaque	1	\$	\$
6 e	Combinaison	Chaque	1	\$	\$
6 f	Éléments internes	Chaque	1	\$	\$
6 g	Foulard	Chaque	1	\$	\$
6 h	Veste	Chaque	1	\$	\$
6 i	Chapeau	Chaque	1	\$	\$
7	Services de recyclage environnementalement responsables	Chaque	4	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre - Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

8	Rabais pour le retour de l'ancien costume (recyclé/réutilisé par l'entrepreneur) lors de la prestation d'une commande pour un nouveau costume	Chaque	4	\$	\$
9	Garantie prolongée Une (1) année supplémentaire	Chaque	N/A	\$	\$
Période d'offre à commandes année 3 (sans les taxes applicables)					\$

Période d'option 1 : 1 avril 2023 jusqu'au 31 mars 2024

Article A	Description B	Unité de mesure C	Quantité estimée D	Prix Unitaire E	Prix Calculé F (DXE)
1	Révisions supplémentaires du prototype	Taux horaire	5	\$	\$
2	Commande unique du costume Parka (tête, éléments internes, combinaison et pieds) avec veste, chapeau, foulard et sac de transport	Chaque	1	\$	\$
3	Commande unique du costume Parka (tête, éléments internes, combinaison et pieds) avec le sac de transport mais sans la veste, le chapeau et le foulard	Chaque	1	\$	\$
4	Prix de gros sur plusieurs commandes du costume de Parka avec le sac de transport (les sites attendent d'avoir une commande de quatre (4) costumes ou plus avant de passer la commande pour recevoir un prix de gros)	Chaque	4	\$	\$
5	Accessoires du costume				
5 a	Veste refroidissante	Chaque	1	\$	\$
5 b	Blocs réfrigérants	Chaque	1	\$	\$
5 c	Bande refroidissante pour le cou	Chaque	1	\$	\$
5 d	Ventilateur aspirant pour la tête	Chaque	1	\$	\$
5 e	Sac de transport pour le costume	Chaque	1	\$	\$
6	Éléments de remplacement du costume				
6 a	Pieds 3-saisons	Chaque	1	\$	\$
6 b	Pieds pour l'hiver	Chaque	1	\$	\$
6 c	Tête	Chaque	1	\$	\$
6 d	Mains	Chaque	1	\$	\$
6 e	Combinaison	Chaque	1	\$	\$
6 f	Éléments internes	Chaque	1	\$	\$
6 g	Foulard	Chaque	1	\$	\$
6 h	Veste	Chaque	1	\$	\$
6 i	Chapeau	Chaque	1	\$	\$
7	Services de recyclage environnementalement responsables	Chaque	4	\$	\$
	Rabais pour le retour de l'ancien costume (recyclé/réutilisé par l'entrepreneur) lors de la prestation				

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

8	d'une commande pour un nouveau costume	Chaque	4	\$	\$
9	Garantie prolongée Une (1) année supplémentaire	Chaque	N/A	\$	\$
Total Période d'option 1 (sans les taxes applicables)					\$

Période d'option 2 : 1 avril 2024 jusqu'au 31 mars 2025					
Article A	Description B	Unité de mesure C	Quantité estimée D	Prix Unitaire E	Prix Calculé F (DXE)
1	Révisions supplémentaires du prototype	Taux horaire	5	\$	\$
2	Commande unique du costume Parka (tête, éléments internes, combinaison et pieds) avec veste, chapeau, foulard et sac de transport	Chaque	1	\$	\$
3	Commande unique du costume Parka (tête, éléments internes, combinaison et pieds) avec le sac de transport mais sans la veste, le chapeau et le foulard	Chaque	1	\$	\$
4	Prix de gros sur plusieurs commandes du costume de Parka avec le sac de transport (les sites attendent d'avoir une commande de quatre (4) costumes ou plus avant de passer la commande pour recevoir un prix de gros)	Chaque	4	\$	\$
5	Accessoires du costume				
5 a	Veste refroidissante	Chaque	1	\$	\$
5 b	Blocs réfrigérants	Chaque	1	\$	\$
5 c	Bande refroidissante pour le cou	Chaque	1	\$	\$
5 d	Ventilateur aspirant pour la tête	Chaque	1	\$	\$
5 e	Sac de transport pour le costume	Chaque	1	\$	\$
6	Éléments de remplacement du costume				
6 a	Pieds 3-saisons	Chaque	1	\$	\$
6 b	Pieds pour l'hiver	Chaque	1	\$	\$
6 c	Tête	Chaque	1	\$	\$
6 d	Mains	Chaque	1	\$	\$
6 e	Combinaison	Chaque	1	\$	\$
6 f	Éléments internes	Chaque	1	\$	\$
6 g	Foulard	Chaque	1	\$	\$
6 h	Veste	Chaque	1	\$	\$
6 i	Chapeau	Chaque	1	\$	\$
7	Services de recyclage environnementalement responsables	Chaque	4	\$	\$
	Rabais pour le retour de l'ancien costume (recyclé/réutilisé par l'entrepreneur) lors de la prestation d'une commande pour un nouveau				

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

8	costume	Chaque	4	\$	\$
9	Garantie prolongée Une (1) année supplémentaire	Chaque	N/A	\$	\$
Total Période d'option 2 (sans les taxes applicables)					\$

Total		
Article	Description	Total
1	Période d'offre à commandes - attribution jusqu'au 31 mars 2023	\$
2	Période d'option 1 - 1 avril 2023 jusqu'au 31 mars 2024	\$
3	Période d'option 2 - 1 avril 2024 jusqu'au 31 mars 2025	\$
Total prix évalué (sans les taxes applicables)		\$

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères d'évaluation techniques présentés à la Pièce joint 1 de la Partie 4 – Critères Techniques.

4.1.1.2 Critères techniques cotés

Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères d'évaluation techniques présentés à la Pièce joint 1 de la Partie 4 – Critères Techniques.

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

4.2 Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan mérite technique et du prix

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
 - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions; et
 - b. satisfaire à tous les critères obligatoires; et
 - c. obtenir le nombre minimal de 130 points exigés pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés. L'échelle de cotation compte 185 points.
2. Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences (a) ou (b) ou (c) seront déclarées non recevables.
3. La sélection sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 60% sera accordée au mérite technique et une proportion de 40% sera accordée au prix.
4. Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés, puis multiplié par 60%.
5. Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 40%.
6. Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

7. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.

Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 60/40 à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement.] Le nombre total de points pouvant être accordé est de 135, et le prix évalué le plus bas est de 45 000,00 \$ (45).

		Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique globale		115/135	89/135	92/135
Prix évalué de la soumission		\$55,000.00	\$50,000.00	\$45,000.00
Calculs	Note pour le mérite technique	$115/135 \times 60 = 51.11$	$89/135 \times 60 = 39.56$	$92/135 \times 60 = 40.89$
	Note pour le prix	$45/55 \times 40 = 32.73$	$45/50 \times 40 = 36.00$	$45/45 \times 40 = 40.00$
Note combinée		83.84	75.56	80.89
Evaluation globale		1 ^{er}	3 ^e	2 ^e

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 4 - CRITÈRE TECHNIQUES

1. Le gouvernement du Canada a l'intention d'évaluer cette exigence comme suit :

Chaque soumission est examinée pour déterminer si la soumission satisfait aux exigences techniques obligatoires indiquées en détail à la section 2. Les soumissions qui ne satisfont pas à toutes les exigences techniques obligatoires sont déclarées non conformes et ne sont plus prises en considération. Les soumissions qui satisfont aux exigences techniques obligatoires sont évaluées en fonction des critères techniques cotés indiqués à la section 3.

2. Critères techniques obligatoires

Les soumissions qui ne satisfont pas à toutes les exigences techniques obligatoires ci-après sont déclarées non conformes et ne sont plus prises en considération.

EXIGENCE	Description	Satisfait	Non Satisfait
O1	<p>Le soumissionnaire doit présenter :</p> <ul style="list-style-type: none">• un sommaire (maximum 4 pages) avec des images de deux (2) exemples de la conception et de la fabrication de costumes de mascotte uniques se fondant sur des images, des illustrations, un costume de mascotte existant, des vidéos, etc., incluant des images du concept aux images du produit fini et des images ou spécifications indiquant les éléments internes du costume, la mobilité et le produit final;• deux (2) références, y compris le nom et le numéro de téléphone, pour les deux exemples indiqués dans le sommaire. <p>Nous communiquerons avec les références pour confirmer les renseignements fournis.</p> <p>Les exemples et les références ne doivent pas provenir de Parcs Canada.</p>		
O2	Le soumissionnaire doit offrir une garantie d'au moins un (1) an pour tout défaut de fabrication et de décoloration.		
O3	Le soumissionnaire doit avoir au moins trois ans d'expérience dans la conception et la fabrication de costumes de mascotte.		
O4	L'entrepreneur démontre qu'il peut expédier des costumes de mascotte partout au Canada.		

3. Critères techniques cotés

Les soumissions qui satisfont à tous les critères techniques obligatoires seront évaluées et notées tel qu'indiqué dans le tableau des critères techniques cotés ci-après. Les soumissions doivent satisfaire aux critères obligatoires susmentionnés pour être prises en considération.

Les soumissionnaires doivent fournir des renseignements détaillés pour chacun des critères d'évaluation ci-après. Si aucun renseignement n'est fourni pour un critère, une note de zéro est accordée pour ce critère.

	CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS	Total des points disponibles
C1	<p>Qualifications et Expérience</p> <p>L'entrepreneur démontre qu'il a de l'expérience dans la conception et la fabrication de costumes de mascotte.</p> <p>Entre 4 et 5 ans (10 points) Entre 6 et 8 ans (15 points) Entre 9 et 10 ans (20 points) 10+ ans (25 points)</p>	25
C2	<p>Les exemples présentés dans la soumission démontrer les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de reproduire exactement le même costume sur demande lorsqu'on passe une commande. (25 pts) • Capacité de fabriquer des costumes qui permettent une mobilité maximale sans danger pour l'utilisateur (marcher, mouvement des bras et des jambes, mouvements de la tête, gestes, etc.). (10 pts) • Capacité de fabriquer un costume qui peut être utilisé par des personnes de différentes grandeurs tout en permettant une mobilité maximale sans danger pour l'utilisateur. (10 pts) • Capacité de fabriquer une tête de costume de mascotte qui permet la circulation de l'air, peut être munie d'un ventilateur aspirant ou d'autres équipements recommandés et peut être adaptée à différentes circonférences de tête de manière sécuritaire et confortable pour faciliter les mouvements de la tête. (10 pts) • Capacité de fabriquer des costumes qui permettent à l'utilisateur d'avoir le meilleur champ de vision possible et des lignes de visibilité adéquates. (10 pts) • Capacité de fabriquer des pieds personnalisés pour le costume (3 saisons et hiver). (10 pts). • Similitude entre le produit original et le costume de mascotte final. (10 pts) • Démontrer une connaissance des normes de sécurité et de l'ergonomie relativement à la conception et à la fabrication de costumes de mascotte. (10 pts) 	95

C3	<p>Service après-vente</p> <p>L'entrepreneur démontre qu'il peut fournir des services après-vente de qualité. (5 pts)</p> <p>L'entrepreneur démontre qu'il peut fournir des accessoires vestimentaires et reproduire des éléments de remplacement pour les costumes sur demande. (5 pts)</p>	10
C4	<p>Catalogue et documents ou vidéos d'instructions</p> <p>L'entrepreneur démontre qu'il peut produire un catalogue (ou tout document similaire) avec des images, une description et le prix pour chacun des accessoires et morceaux du costume. (5 pts)</p> <p>L'entrepreneur démontre qu'il peut préparer et fournir des documents ou des vidéos d'instructions sur le costume de mascotte (par exemple, entretien, comment s'habiller, instructions pour l'expédition et l'entreposage, mouvements, gestes, sécurité et conseils d'interprétation, etc.). (5 pts)</p>	10
C5	<p>Garantie</p> <p>La garantie prolongée proposée par le soumissionnaire couvre les éléments suivants :</p> <p>Année 1 – incluse dans l'offre à commandes Année 2 – option de garantie prolongée (de l'année 1) (5 pts) Année 3 – option de garantie prolongée (de l'année 2) (5 pts) Année 4 – option de garantie prolongée (de l'année 3) (5 pts)</p>	15
C6	<p>Services de recyclage et responsabilité environnementale</p> <p>L'entrepreneur démontre qu'il peut fournir des services de recyclage écologiquement et socialement responsables (par exemple, recycler les matériels réutilisables des vieux costumes, transporter les matériels dans une installation de recyclage qui réutilise les textiles, etc.). (5 pts)</p> <p>L'entrepreneur démontre que le processus de fabrication des costumes est écologiquement responsable. (5 pts)</p>	10
C7	<p>Prix de gros</p> <p>L'entrepreneur démontre qu'il peut offrir des prix de gros (par exemple, un escompte pour les personnes qui préfèrent attendre d'avoir une commande de quatre (4) costumes ou plus avant de passer la commande).</p>	10
C8	<p>Emballage et plastiques à usage unique</p> <p>L'entrepreneur démontre qu'il utilise des matériaux d'emballage et d'expédition recyclables et qu'il fait des efforts pour réduire l'utilisation des plastiques à usage unique relativement aux méthodes d'emballage et d'expédition.</p>	10
Total des points		185
Note minimale requise		130

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration \(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html\)](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension \(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html\)](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

Quel que soit son statut en vertu de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](#), l'offrant doit soumettre une liste de noms avant l'émission d'une offre à commandes. Les offrants doivent fournir les renseignements demandés dans la Pièce joint 1 de la Partie 5 de la Demande d'offres à commandes.

N° de l'invitation - Sollicitation No. : 5P047-19-0005/A N° de la modif. - Amd. No. : 00 Responsable de l'offre à commandes - Standing Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. : N/A Titre – Title : Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 5 - FORMULAIRE - LISTE DE NOMS POUR LA VÉRIFICATION DE L'INTÉGRITÉ

Exigences

L'article 17 de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](#) (la Politique) exige que les fournisseurs, peu importe leur situation au titre de la Politique, présentent une liste de noms avec leurs offres ou leurs soumissions. La liste requise diffère selon la structure organisationnelle du soumissionnaire ou de l'offrant :

- Les fournisseurs, y compris les coentreprises incorporées ou non, doivent fournir une liste complète des noms de tous les administrateurs actuels.
- Les entreprises privées doivent plutôt présenter une liste de noms de tous les propriétaires de la société.
- De même, les fournisseurs soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant en tant que coentreprise incorporée ou non, doivent fournir la liste complète des noms de tous les propriétaires.
- Les fournisseurs soumissionnant à titre de société en nom collectif n'ont pas à soumettre une liste de noms.

Les fournisseurs peuvent utiliser le présent formulaire pour fournir la liste de noms requise avec leurs soumissions ou leurs offres. À défaut de présenter une liste de noms avec une offre ou une soumission, lorsque requis, ladite offre ou soumission sera jugée non-conforme, ou le fournisseur sera disqualifié et ne pourra pas obtenir un contrat ou conclure une entente immobilière avec le Canada. Veuillez consulter le document [Bulletin d'information : renseignements devant être soumis avec une soumission ou une offre](#) pour obtenir de plus amples renseignements.

Renseignements sur le fournisseur

Nom légal du fournisseur :		
Structure organisationnelle : () une entité constituée () une entreprise privée () une entreprise à propriétaire unique () un partenariat		
Adresse légale du fournisseur :		
Ville :	Province / Territoire :	Code postal / Code ZIP :
No d'entreprise – approvisionnement (facultatif) :		

N° de l'invitation - Solicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

**Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority :** Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

PARTIE 7 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

7.1 Offre

L'offrant offre de remplir le besoin conformément à l'énoncé des travaux reproduit à l'annexe « A ».

7.2 Exigences relatives à la sécurité

L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

7.3 Zones de règlement des revendications territoriales globales

Le présent marché est assujéti à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, à l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in, à l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu, à l'Entente sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale des Tlicho, à la Convention définitive des Inuvialuit, à la Première nation Vuntut Gwich'in, aux Premières nations Nacho Nyak Dun et Teslin Tlingit Council, à Champagne et Aishihik, à Little Salmon et Carmacks First Nation et à Selkirk, Première nation Tr'ondëk Hwëch'in, Conseil des Ta'an Kwach'an, Première nation de Kluane, Première nation de Kwanlin Dun, Première nation de Carcross/Tagish, Accord définitif Maa-nulth, Accord définitif Nisga'a, Accord définitif Tsawwassen, Convention de la Baie James et du Nord québécois, Accord du Nord-Est québécois, Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik, Entente sur la région marine Eeyou, Entente sur les revendications territoriales des Inuit du Labrador.

7.4 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditionsuniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditionsuniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.

7.4.1 Conditions générales

[2005](#) (2017-06-21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

7.4.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens et services qu'il fournit au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats effectués par le Canada, y compris ceux payés au moyen d'une carte d'achat du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe A intitulée « Énoncé des travaux ». Si certaines données ne sont pas disponibles, la

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées soumises annuellement au responsable de l'offre à commandes.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 7 jours civils suivant la fin de la période de référence.

7.5 Durée de l'offre à commandes

7.5.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du moment de l'octroi de l'offre à commande au 31 mars 2023.

7.5.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour deux (2) périodes supplémentaires de un (1) an , à partir du 1 avril 2023 jusqu'au 31 mars 2024 et , 1 avril 2024 jusqu'au 31 mars 2025 aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 30 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

7.6 Responsables

7.6.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Laura Lowson
Agente de contrat
Agence Parcs Canada
Direction générale du dirigeant principal des finances
111 rue Water Est, Cornwall, ON K6H 6S2

Téléphone : 613-938-5791
Courriel : laura.lowson@canada.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

7.6.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :

***** à fournir lors de l'émission d'une offre à commandes *****

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

7.6.3 Représentant de l'offrant

Le représentant de l'offrant pour l'offre à commandes est :

Nom du représentant :		
Titre :		
Nom du fournisseur / de l'entreprise :		
Adresse :		
Ville :	Province / Territoire :	Code postal / Code ZIP :
Téléphone :	Télécopieur :	
Adresse électronique :		
Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA) ou Numéro de taxe sur les produits et services (TPS) :		

7.7 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :
l'Agence Parcs Canada.

7.8 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs identifiés au moyen du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes ou d'une commande subséquente à une offre à commandes générée par SAP.

7.9 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 25 000,00\$ (taxes applicables incluses).

7.10 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de 100 000,00 \$, (taxes applicables exclues) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou un (1) mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

7.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2017-06-21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services;
- d) Les conditions générales supplémentaires 4007 (2010-08-16), Le Canada détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux;
- e) Les conditions générales 2010A (2018-06-21) Biens (complexité moyenne);
- f) l'Annexe « A », Énoncé des travaux;
- g) l'Annexe « B », Base de paiement;
- h) l'offre de l'offrant en date du *** à insérer lors de l'émission d'une offre à commandes ***

7.12 Attestations et renseignements supplémentaires

7.12.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

7.13 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

7.1 Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.2 Clauses et conditions uniformisées

7.2.1 Conditions générales

[2010A](#) (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

7.2.2 Conditions générales supplémentaires

[4007](#) (2010-08-16), Le Canada détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

7.3 Durée du contrat

7.3.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au 31 mars 2023 inclusivement.

7.3.2 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.4 Paiement

7.4.1 Base de paiement - prix unitaire(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires dans l'annexe B. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

7.4.2 Frais de transport payés d'avance

L'entrepreneur doit payer d'avance les frais de transport. Ces frais doivent être inscrits séparément sur la facture, avec à l'appui une copie certifiée de la facture de connaissance de transport payé d'avance.

7.4.3 Paiement unique

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

7.5 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement

7.6 Assurances – aucune exigence particulière

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

7.7 Marchandise excédentaires

Clause du *Guide des CCUA* [B7500C](#) (2006-06-16), Marchandise excédentaires

7.8 Inspection et acceptation

Le responsable technique sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

ANNEXE « A »

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1.0 TITRE

Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada).

2.0 CONTEXTE

L'Agence Parcs Canada gère et protège 215 sites partout au pays en vue d'assurer leur intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Parka, la mascotte officielle de Parcs Canada, joue un rôle clé relativement au respect du mandat de Parcs Canada d'établir des relations durables avec les jeunes enfants et leurs familles et de créer une génération de Canadiens et Canadiennes qui connaissent, valorisent et appuient Parcs Canada.

Parka, en tant qu'ambassadrice de l'image de marque de Parcs Canada, est présente sur plusieurs plateformes et est représentée de diverses façons. On retrouve Parka dans des séries d'animation à la télévision, dans un livret d'activités, sur Internet et dans une application mobile. Elle est aussi disponible en peluche et autres produits dérivés officiels vendus dans les boutiques et en ligne. Une Parka gonflable et une statuette de Parka sont également utilisées pour prendre des photos lors de différentes activités et dans plusieurs sites. Toutefois, c'est le costume de la mascotte qui joue le rôle le plus important. Parka, sous toutes ses formes, est la mascotte officielle de Parcs Canada. Le costume de la mascotte est l'élément clé qui permet d'offrir des expériences à valeur ajoutée aux familles et aux jeunes enfants et de communiquer directement avec ce personnage amusant.

3.0 OBJECTIF

L'objectif du projet est d'abord de créer et de présenter un prototype du costume de Parka à l'équipe de l'image de marque de Parcs Canada, pour ensuite fabriquer et fournir un costume de Parka quatre-saisons aux unités de gestion qui veulent commander un costume. Pour un aspect cohérent de la mascotte Parka, le prototype du costume de Parka doit être fidèle au personnage en se fondant sur le costume, des images, des vidéos et des illustrations actuels de Parka.

Une fois que le prototype du costume de Parka aura été créé et approuvé par l'équipe de l'image de marque de Parcs Canada, les unités de gestion de partout au pays pourront commander un nouveau costume dans le cadre de l'offre à commandes établie. L'entrepreneur doit fabriquer le costume conformément au prototype approuvé. Le nombre de costumes de Parka commandé dépendra du coût et de l'intérêt des unités de gestion (parcs et lieux historiques de Parcs Canada). Les unités de gestion peuvent commander un ou plusieurs costumes. L'entrepreneur doit être en mesure de répondre à toute demande.

4.0 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Annexe 1 : Description et spécifications du costume
- Annexe 2 : Images et illustrations de Parka
- Annexe 3 : Spécifications chromatiques pour Parka.

Remarque : un représentant de Parcs Canada est disponible pour des questions ou renseignements supplémentaires sur les documents de référence susmentionnés.

5.0 PORTÉE DES TRAVAUX

Dans un délai de six mois à compter de la date d'attribution de l'offre à commandes (OC), l'entrepreneur doit avoir pris toutes les mesures nécessaires indiquées ci-après pour fournir les costumes de Parka aux unités de gestion de Parcs Canada qui veulent commander un costume. Les mesures sont notamment : créer un prototype du costume qui satisfait à toutes les exigences de Parcs Canada et modifier le prototype, le cas échéant, en fonction des commentaires de Parcs Canada. L'entrepreneur doit aussi fournir tous les accessoires vestimentaires pour le costume et des documents ou des vidéos d'instructions bilingues (voir ci-après) qui peuvent être téléchargés du site intranet de Parcs Canada.

EXIGENCES

L'entrepreneur doit fabriquer le costume de Parka conformément aux exigences indiquées dans le tableau ci-après.

EXIGENCES	
Style	<p>Le costume de Parka doit être fidèle au personnage en se fondant sur le costume, les images et les illustrations actuels de Parka (castor femelle portant une veste vert vif, ainsi qu'un foulard et un chapeau jaune vif). Une description détaillée du costume de Parka et les spécifications pour le costume se trouvent à l'Annexe 1. Une liste d'images et d'illustrations de Parka est présentée à l'Annexe 2. La liste des spécifications chromatiques est disponible à l'Annexe 3.</p> <p>REMARQUE : les spécifications pour le costume à l'Annexe 1 peuvent être reproduites exactement ou utilisées comme idée pour fabriquer le prototype du costume à des fins d'approbation. L'entrepreneur doit démontrer que tous les matériaux et composants proposés sont de la même qualité que le costume actuel ou d'une qualité supérieure.</p>
Marque	<p>Le costume de Parka doit être conforme aux spécifications chromatiques pour Parka indiquées à l'Annexe 3.</p> <p>En général (consulter les images) :</p> <ul style="list-style-type: none">• le logo de Parcs Canada (castor vert) est brodé au centre sur le devant du chapeau jaune (consulter les images et les normes chromatiques). Veuillez noter que l'emblème figurant actuellement sur le chapeau doit être remplacé par le logo avec un castor vert (tel que vu sur les illustrations de Parka)• le logo de Parcs Canada (castor vert) est brodé à droite de la poche de la veste de couleur vert vif• le mot « PARKA » en majuscules est brodé verticalement en vert avec la lettre « P » en haut et la lettre « A » en bas et centré sur le foulard jaune en utilisant la police Series Orbit• les mots Parcs Canada/Parcs Canada sont brodés en vert et centrés

	<p>dans la partie supérieure du dos de la veste de couleur vert vif en utilisant la police Helvetica Neue.</p>
Bilinguisme	<p>Parcs Canada doit respecter la <i>Loi sur les langues officielles</i>. Par conséquent, l'entrepreneur doit pouvoir personnaliser l'ordre des mots (Parks Canada / Parcs Canada en anglais en premier ou français en premier) pour tous les costumes de Parka.</p> <p>L'ordre des mots (anglais en premier ou français en premier) dépend du site de Parcs Canada qui commande le costume et sera indiqué sur la demande de prix.</p>
Mobilité	<p>Le costume doit être fabriqué avec des matériaux qui permettent une mobilité maximale de l'utilisateur.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">• Facilité des mouvements des jambes et des bras (marcher, sauter, ouvrir, soulever et plier les bras, donner une caresse, etc.)• Facilité des gestes (signes de tête, ouvrir les bras, saluer, etc.)• Possibilité de s'accroupir pour être à la hauteur d'un enfant• Facilité des mouvements des mains (envoyer un baiser, etc.)• Marcher facilement– les pieds doivent être fabriqués d'une manière qui permet de marcher facilement et sans danger
Durabilité des matériels	<p>Le costume doit être fabriqué avec des matériaux durables qui peuvent résister raisonnablement aux conditions météorologiques du Canada (soleil, pluie, vent, neige, etc.)</p>
Respirabilité	<p>Tous les éléments du costume doivent être fabriqués, dans la mesure du possible, avec des matériaux perméables à l'air conformément aux recommandations de l'entrepreneur.</p> <p>Les matériaux utilisés pour fabriquer le corps du costume (y compris les bras et les jambes) doivent être, lorsque possible, perméables à l'air.</p> <p>La tête doit être fabriquée d'une manière qui permet la circulation de l'air avec la possibilité d'ajouter un petit ventilateur silencieux et à piles ou d'autres options pour permettre à l'utilisateur de rester au frais et pour éliminer l'air vicié.</p> <p>La tête doit être fabriquée, dans la mesure du possible, avec des matériaux perméables à l'air ou avoir d'autres options (par exemple, ouvertures de mailles) qui permettent une bonne circulation de l'air.</p>
Tête du costume	<p>La tête doit être fabriquée d'une manière qui peut être adaptée à différentes circonférences de tête de manière sécuritaire. Elle doit être rembourrée et ajustable.</p> <p>La tête doit être fabriquée d'une manière qui permet d'ajouter un petit ventilateur aspirant silencieux et à piles ou d'autres options approuvées pour permettre à l'utilisateur de rester au frais et pour éliminer l'air vicié.</p>

	<p>La tête du costume doit être fixée solidement sur la tête de l'utilisateur pour permettre à l'utilisateur de faire des signes de tête, de bouger la tête d'un côté à l'autre et d'avoir un bon champ de vision et des lignes de visibilité adéquates.</p>
Vision et lignes de visibilité	<p>La tête doit permettre à l'utilisateur d'avoir le meilleur champ de vision possible, surtout vers le sol pour pouvoir voir des petits enfants.</p> <p>Les matériaux utilisés doivent permettre à l'utilisateur d'avoir le meilleur champ de vision possible et des lignes de visibilité adéquates.</p>
Pieds	<p>Les pieds doivent :</p> <ul style="list-style-type: none">• pouvoir accommoder un grand nombre de tailles• permettre à l'utilisateur d'utiliser ses souliers• être fabriqués avec des matériaux qui gardent les pieds chauds et secs (par exemple, imperméables ou autres options)• être fabriqués d'une manière qui permet de marcher facilement et sans danger. <p>L'entrepreneur doit offrir deux options pour les pieds :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pieds trois saisons (printemps, été, automne)• Pieds pour l'hiver (pour le froid, la glace, la neige, etc.) qui permettent à l'utilisateur d'utiliser ses bottes d'hiver pour la traction et la stabilité, tout en offrant l'aspect des pieds d'un castor.
Adaptabilité	<p>Le costume doit pouvoir être utilisé par des personnes mesurant entre 5 pi 4 po et 6 pi (ou des dimensions similaires en fonction de l'expertise et des recommandations de l'entrepreneur). Parcs Canada doit approuver les dimensions.</p> <p>Il doit être facile de manipuler le costume de manière à ce que les utilisateurs puissent s'habiller et se déshabiller somme toute rapidement et facilement avec une aide minimale en toute saison.</p>
Entretien	<p>Le costume doit être facile à nettoyer et la plupart des éléments du costume doivent être lavables à la machine.</p> <p>Le costume doit permettre un entreposage facile lorsqu'il n'est pas utilisé.</p> <p>L'entrepreneur doit fournir les instructions sur l'entretien et l'entreposage (des vidéos ou des documents d'instructions).</p>
Essais sur le terrain et évaluation de la conformité du prototype	<p>Parcs Canada effectuera des essais sur le terrain et une évaluation de la conformité du prototype du costume de Parka avant de l'approuver.</p> <p>L'entrepreneur devra apporter les modifications nécessaires conformément à la base de paiement.</p> <p>L'entrepreneur doit expédier, à ses frais, le prototype du costume au bureau national de Parcs Canada (Gatineau, Québec).</p>
Accessoires vestimentaires et	<p>Parcs Canada doit pouvoir commander les accessoires vestimentaires et les éléments de remplacement suivants, selon les besoins :</p>

éléments de remplacement	<ul style="list-style-type: none">• Accessoires de refroidissement (veste, bande pour le cou, bloc réfrigérant, etc. ou autres accessoires de refroidissement approuvés selon les recommandations de l'entrepreneur)• Petit ventilateur silencieux et à piles ou autres équipements recommandés pour permettre à l'utilisateur de rester au frais et pour éliminer l'air vicié• Sac pour transporter le costume (envoyé avec chaque commande et disponible en tant qu'accessoire, selon les besoins) <p>Description du sac pour transporter le costume : grand sac de qualité et solide avec des fermetures éclair robustes et deux poignées pour le soulever. Le sac avec le costume doit pouvoir entrer dans le coffre à bagages d'une voiture de type 'hatchback'.</p> <ul style="list-style-type: none">• Pieds (hiver et trois saisons) - les pieds trois saisons doivent être expédiés avec chaque costume commandé et les pieds pour l'hiver doivent être disponibles en tant qu'option.• Autres éléments de remplacement (mains, tête, corps, foulard, veste, chapeau, etc.)
Catalogue et documents ou vidéos d'instructions	<p>L'entrepreneur doit fournir les éléments suivants dans les deux langues officielles :</p> <ul style="list-style-type: none">• Catalogue avec les images, le nom de l'article, une brève description, le coût, etc.• Instructions pour s'habiller (vidéo ou document d'instructions en format PDF)• Instructions sur l'entretien (vidéo ou document d'instructions en format PDF)• Instructions sur l'expédition et l'entreposage (vidéo ou document d'instructions en format PDF)• Conseils sur les mouvements, les gestes, la sécurité et l'interprétation (vidéos ou documents d'instructions en format PDF)

6.0 CONTRAINTES

Fonctions de sécurité	<p>L'entrepreneur doit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaître et respecter les normes de sécurité et ergonomiques (pratiques exemplaires) concernant les costumes de mascotte• S'assurer que l'utilisateur peut retirer la tête facilement et rapidement
------------------------------	--

	<p>(tout en portant les mains du costume), surtout en cas de situation d'urgence ou potentiellement dangereuse</p> <ul style="list-style-type: none">• S'assurer que les pieds, bien que grands/larges, soient conçus d'une manière qui permet à l'utilisateur de marcher facilement sans danger.
Garantie et service après-vente	<p>L'entrepreneur doit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Offrir une garantie d'au moins un (1) an pour tout défaut de fabrication et de décoloration. En cas de bris, dommages ou décoloration en raison du choix de matériaux inadéquats ou de défauts de fabrication, Parcs Canada avisera immédiatement l'entrepreneur. L'entrepreneur doit immédiatement, à ses frais, effectuer les réparations ou remplacer le costume de Parka. L'entrepreneur doit payer tous les coûts associés au retour du costume.• Offrir à Parcs Canada l'option d'une garantie prolongée aux mêmes conditions que la garantie pour la première année.• Fournir des services après-vente de qualité relativement aux réparations, à l'utilisation et aux conseils sur l'entretien, etc. ou à toute question ou recommandation de Parcs Canada. Les services doivent être disponibles pour la durée de l'offre à commandes.
Services de recyclage pour les vieux costumes	<p>Parcs Canada s'engage à protéger l'environnement en recyclant d'une manière socialement responsable, dans la mesure du possible, tous les matériaux et textiles.</p> <p>L'entrepreneur doit fournir à Parcs Canada des services de recyclage écologiquement et socialement responsables pour les vieux costumes.</p>
Expédition des costumes, des accessoires vestimentaires et des éléments de remplacement aux sites de Parcs Canada	<p>L'entrepreneur doit être en mesure d'expédier des costumes et des accessoires vestimentaires ou éléments de remplacement à tous les endroits de Parcs Canada partout au pays.</p> <p>Sur réception d'une demande de prix d'un endroit de Parcs Canada, l'entrepreneur doit fournir un prix, incluant les frais d'expédition.</p> <p>Remarque : Il n'est pas prévu que des costumes soient expédiés en grande quantité. Les commandes se font généralement pour un costume ou deux, avec les accessoires vestimentaires ou les éléments de remplacement connexes.</p>
Plastiques à usage unique	<p>L'entrepreneur doit, en collaboration avec Parcs Canada :</p> <ol style="list-style-type: none">i. Déterminer une approche pour réduire l'emballage pendant l'expédition.ii. Déterminer une approche pour réduire ou éliminer les plastiques à usage unique ou utiliser des matériaux plus écologiques (par exemple, recyclables) pour les emballages.

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

7.0 Livrables et échéancier

L'échéancier suivant indique les livrables et les dates d'échéance pour les travaux dans le cadre du contrat.

Livrables	Date
Participer à une réunion initiale (probablement via téléconférence)	Au plus tard deux semaines à compter de la date d'octroi du contrat
Prototype du costume de Parka pour les essais sur le terrain, l'évaluation de la conformité et les commentaires de Parcs Canada (y compris le corps du costume (combinaison), les éléments internes, la tête, les pieds, le chapeau, la veste, le foulard et le sac de transport)	Au plus tard quatre mois à compter de la date d'octroi du contrat
Modifications ou nouvelle conception du prototype conformément aux commentaires de Parcs Canada <u>a.</u> Pour des modifications mineures (par exemple, changement de la couleur ou du type de matériel pour un élément mineur ou non visible du costume), un autre échantillon ne sera pas nécessaire <u>b.</u> Pour des modifications majeures (par exemple, modifier la forme de la tête ou l'aspect général de la mascotte, changer la couleur ou le type de matériel pour un élément important du costume, etc.), l'entrepreneur devra transmettre à Parcs Canada un échantillon modifié à des fins d'approbation	a. deux semaines pour les modifications mineures b. un mois pour les modifications majeures, ou le temps nécessaire qui sera discuté avec le chargé de projet de Parcs Canada et approuvé en fonction des modifications nécessaires
Prototype du costume de Parka final approuvé et livré à Parcs Canada	Au plus tard six mois à compter de la date d'octroi du contrat
Documents ou vidéos d'instructions bilingues livrés à Parcs Canada	Livraison à Parcs Canada trois semaines à compter de la date d'approbation finale du costume de Parka
Début des commandes dans le cadre des offres à commandes	Au plus tard sept mois à compter de la date d'octroi du contrat
Livraison du costume de Parka à un site de Parcs Canada	Huit à dix semaines à compter de la date d'une commande
Accessoires vestimentaires ou éléments de remplacement pour le costume de Parka	Dans un délai de deux à trois semaines à compter de la date de la commande

8.0 RESPONSABILITÉS :

8.1 Responsabilités de l'entrepreneur

L'entrepreneur doit :

- Gérer tous les aspects des travaux dans le cadre du contrat.
- Fournir la main-d'œuvre, les installations, l'expertise technique et les matériaux nécessaires pour effectuer les travaux dans le cadre du contrat.
- Informer Parcs Canada dans les plus brefs délais de tout retard ou contretemps qui peut avoir une incidence négative sur les livrables et l'échéancier indiqués à la section 6.0.
- Informer régulièrement Parcs Canada des progrès dans le cadre du contrat.
- Respecter le Guide des couleurs de Parka pour la conception du costume. Si la couleur ou l'image de marque n'est pas exacte, l'entrepreneur doit effectuer les travaux nécessaires pour corriger les erreurs à ses frais.
- Modifier le prototype ou présenter une nouvelle conception pour le prototype du costume de Parka à la satisfaction de Parcs Canada (maximum trois révisions pour une nouvelle conception du prototype). D'autres révisions peuvent être demandées par Parcs Canada conformément à la base de paiement.
- Répondre aux demandes de renseignements ou aux préoccupations de Parcs Canada dans un délai de deux jours ouvrables.
- Participer aux réunions (en personne ou par téléconférence) à la demande de Parcs Canada.

8.2 Responsabilités de Parcs Canada

- Parcs Canada transmettra tous les dossiers nécessaires à l'entrepreneur pour lui permettre de comprendre l'image de marque de Parcs Canada et le personnage de Parka (fichiers graphiques, images, vidéos, guide des couleurs, caractéristiques de l'image de marque, etc.)
- Il sera possible de communiquer avec Parcs Canada pendant tout le processus. En cas de questions ou de préoccupations, Parcs Canada répondra aux questions et aux préoccupations de l'entrepreneur dans un délai de deux jours ouvrables à compter de la réception.
- Parcs Canada assurera le soutien fonctionnel de l'entrepreneur et donnera des directives à l'entrepreneur sur la conception du costume, les lignes directrices sur l'image de marque et le guide des couleurs de Parka.
- Parcs Canada examinera et formulera les commentaires, donnera des directives et accordera des approbations en temps opportun.
- Parcs Canada approuvera la conception finale du costume de Parka, y compris le prototype final du costume.

N° de l'invitation - Solicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

- Parcs Canada passera les commandes le plus tôt possible pour permettre de livrer les produits dans les délais prévus. Parcs Canada essayera d'éviter toute commande urgente.

Annexe 1 : Description et spécifications du costume

Remarque :

- Veuillez consulter les images du costume de Parka.
- Toutes suggestions ou modifications sont les bienvenues mais devront être approuvées par le chargé de projet.

	Description visuelle du costume	Spécifications du costume actuel
TÊTE	<ul style="list-style-type: none">• Expression heureuse et amicale• Deux dents saillantes comme les dents d'un castor en avant et une dent blanche horizontale longue et étroite en bas• Sourire ouvert montrant un peu de langue (rose)• Yeux verts avec trois longs cils vers l'extérieur• Deux sourcils courbés en arc petits et minces• Deux oreilles moyennes de couleur café brun sur le dessus de la tête encadrant le chapeau• Grand nez noir, inversé, de forme triangulaire• Fourrure artificielle douce et pelucheuse• Fourrure artificielle de couleur caramel (brun clair)	<ul style="list-style-type: none">• Base mise en forme par moulage sous vide avec des caractéristiques sculptées en mousse Ethafoam couverte de fourrure artificielle avec un dispositif d'aération pour les yeux, le nez et la bouche• Casque ajustable qui peut être adapté à différentes circonférences de tête• Ventilateur aspirant à piles détachable attaché à l'intérieur de la tête pour éliminer l'air vicié et permettre à l'utilisateur de rester au frais• Trois ouvertures sur le dessus de la tête (une sur le devant et deux sur le dos) pour insérer les languettes du chapeau jaune attaché à l'intérieur de la tête
ÉLÉMENTS INTERNES	<ul style="list-style-type: none">• Trois éléments (ventre rond et deux jambes détachables)	<ul style="list-style-type: none">• Mousse réticulée cousue entre des tissus en mailles avec des tubes détachables pour maintenir la forme du corps• Fermeture velcro pour attacher les jambes au ventre rond• Bretelles étirables sur le ventre rond qui vont par-dessus les épaules de l'utilisateur
COMBINAISON	<ul style="list-style-type: none">• Fourrure artificielle de couleur caramel (brun clair)	<ul style="list-style-type: none">• Combinaison en fourrure artificielle de la même couleur qui va par-dessus les éléments internes avec

	<ul style="list-style-type: none"> • Fourrure artificielle douce et pelucheuse 	<p>une fermeture velcro</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abdomen rond • Deux anneaux métalliques en avant en bas (derrière la poche inférieure de la veste) pour attacher la veste à la combinaison
QUEUE	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur café brun moyen • Grande queue de forme ovale • Motif en forme de diamant (voir l'image) 	<ul style="list-style-type: none"> • Queue détachable (attachée à la combinaison avec velcro) • Tissu molletonné matelassé • Plate et mince (environ un pouce)
PIEDS	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur café brun moyen • Grandes pattes palmées 	<ul style="list-style-type: none"> • Pieds en mousse de polyuréthane à base d'ester couverts de tissu molletonné de la même couleur. La partie interne comporte des couvre-chaussures en néoprène et des semelles en caoutchouc • Les pieds sont attachés à la combinaison avec velcro • Grandes pattes palmées (3 orteils pour chaque pied) • Les pieds ne sont pas tournés vers l'avant (un angle de 45 degrés vers l'extérieur)
MAINS	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur café brun moyen • 3 doigts, 1 pouce • Un peu plus grandes que des mains de dimension normale 	<ul style="list-style-type: none"> • Mains détachables rembourrées que l'utilisateur peut porter comme des gants • Attachées à la combinaison avec des boutons-pression • Tissu molletonné de la même couleur
VESTE	<ul style="list-style-type: none"> • Vert vif • Quatre fausses poches (deux poches de poitrine sur le devant et deux poches au bas) • Parks Canada/Parcs Canada est écrit à l'arrière de la veste, en utilisant la police 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux poches de poitrine sur le devant avec rabat à coins arrondis et un bouton vert foncé • Deux poches avec coins arrondis au bas (sans rabat) • Logo avec le castor sur la poche

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

	Helvetica Neue.	inférieure droite en vert foncé <ul style="list-style-type: none">• Fermeture à agrafe (cachée par la cravate)• À l'intérieur de la veste (derrière les deux poches inférieures), une agrafe métallique pour attacher la veste à la combinaison-
FOULARD	<ul style="list-style-type: none">• Jaune vif• Serré autour du cou et tombant sur la poitrine en forme de feuille (deux pièces)• Le mot « PARKA » est écrit en majuscules verticalement sur la pièce devant en vert foncé en utilisant la police Series Orbit.	<ul style="list-style-type: none">• Foulard noué sur le devant• Attaché au-dessous de la tête avec velcro
CHAPEAU	<ul style="list-style-type: none">• Jaune vif (comme le foulard)• Chapeau de soleil• Logo avec le castor de Parcs Canada (vert foncé) centré sur le devant (même couleur que les mots sur le foulard et la veste)	<ul style="list-style-type: none">• Attaché à la tête avec des languettes à l'intérieur (une languette sur le devant et deux sur le dos)

Annexe 2 Images et illustrations de Parka

Images à des fins de référence

1. Costume actuel de Parka désassemblé



N° de l'invitation - Solicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre - Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

2. Devant

3. Dos



4. Parka en peluche

5. Illustrations de Parka



N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre - Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

Annexe 3 Spécifications chromatiques pour Parka

Full Colour • CMYK WITHO GRADIENTS



Full Colour • Pantone WITHOUT GRADIENTS



- PMS 368
- PMS 369 (or 85% PMS 362)
- PMS 362
- PMS 145
- PMS 168
- PMS 4695
- WHITE
- BLACK
- PMS 349
- PMS Yellow
- PMS 124
- PMS 132
- PMS 721 (or 60% PMS 145)
- PMS COOL GREY 11 (or 85% BLACK)
- PMS COOL GREY 3 (or 25% BLACK)
- PMS 1777
- PMS 1805

Reduced Colour • Pantone



- PMS 349
- PMS 368
- PMS 145
- WHITE
- BLACK
- PMS Yellow
- PMS 183
- PMS 168
- PMS COOL GREY 2 (or 20% BLACK)
- PMS 721 (if only waist up, stomach can be PMS 145)

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P047-19-0005/A

N° de la modif. - Amd. No. :
00

Responsable de l'offre à commandes - Standing
Offer Authority : Laura Lowson

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
N/A

Titre – Title :
Costume de Parka (mascotte de Parcs Canada)

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

***** À INSÉRER AU MOMENT DE L'ATTRIBUTION DE L'OFFRE À COMMANDES EN FONCTION DE
LA PIÈCE JOINTE 1 - PARTIE 3 – PROPOSITION FINANCIÈRE *****